

EXTRAITS DE LA PRESSE MUSULMANE

RAPPORTS ENTRE LA FORME DES GOUVERNEMENTS EUROPÉENS ET CELLE DES ÉTATS MUSULMANS.

Un des collaborateurs les plus assidus du journal *Le Turc*, qui signe du pseudonyme *Ouïghour*, examinait¹ il y a quelque temps les diverses formes de gouvernement existant en Europe : monarchie absolue, monarchie constitutionnelle, république, et se demandait si l'une de ces formes conviendrait à un état musulman. Il arrive à cette conclusion que ni la monarchie absolue, ni la monarchie constitutionnelle ni la république ne sauraient se concilier avec l'Islam.

Les musulmans ont un livre sacré qui doit être, en toute circonstance, leur seul guide, et ils ne peuvent se soustraire à l'autorité d'Allâh et de son prophète Mohammed. Dans la vie civile comme dans la vie religieuse, le Coran a tout prévu, et chez des musulmans il ne peut y avoir d'autre loi que la loi religieuse.

Cette loi détermine nettement les droits et les devoirs du prince et de ses sujets. De part et d'autre ces droits ne doivent jamais être enfreints et, pour gouverner, la bonne entente du prince et de ses sujets est nécessaire; celui-ci n'a pas le droit de prendre une décision sans l'assentiment de son peuple qui, de son côté, doit lui obéir comme on obéit à un père, l'aimer et le respecter comme on aime et on respecte un père.

1. Numéro du 2 novembre.

Tels ont été, à toutes les époques et dans toutes les nations, les gouvernements musulmans. Si on les compare aux gouvernements européens, il sera facile de leur reconnaître des traits communs avec la monarchie sous ses deux formes, absolue et constitutionnelle, et aussi avec la république ; mais un peuple musulman ne pourrait accepter l'une de ces formes de gouvernement d'une manière exclusive. Si l'on veut définir en un mot le régime sous lequel vivent les nations islamiques, on se servira de l'expression « gouvernement patriarcal ».

LES MUSULMANS DANS L'AFRIQUE ANGLAISE.

Nous avons eu, bien des fois, l'occasion de constater le zèle des musulmans hindous et leur générosité envers leurs coreligionnaires. Les lecteurs des *Archives marocaines* se souviennent que ce furent eux qui prirent l'initiative de l'envoi d'une mission musulmane au Japon ; ils savent aussi qu'ils font, fréquemment, des dons généreux à leurs coreligionnaires africains, chez lesquels ils s'efforcent de répandre le bien-être et l'instruction. Aujourd'hui ils songent à envoyer des missionnaires parmi les peuplades idolâtres de l'Afrique¹.

Dans l'Afrique orientale c'est un Anglais, M. Blend, qui a, par ses efforts, créé l'enseignement musulman. C'est à lui que l'on doit la plupart des écoles primaires fondées dans la région et il a obtenu dernièrement des autorités anglaises l'ouverture de six nouvelles écoles dans la ville de Sierra-Leone. Il a donc bien mérité l'adresse de remerciements que vient de lui voter la Société musulmane fondée il y a peu de temps dans cette ville².

1. *Ikdam*, 10 octobre (d'après les journaux de l'Inde).

2. *Ikdam*, 21 octobre.

Le *Cape Argus* a publié le compte rendu de l'inauguration de l'école musulmane de Cape-Town. Cette cérémonie a été des plus brillantes, et la colonie musulmane s'est fait remarquer par son empressement. Deux discours ont été prononcés, l'un par le mollâ 'Abd El-Latif, l'autre par le directeur de l'école, Seyyid Ibrâhîm, qui ont fait ressortir la nécessité de l'instruction et ses avantages. Après la lecture, faite après ces discours, de quelques poésies arabes et persanes, une dernière allocution a été prononcée par le mollâ 'Abd El-Kâder, qui a traité le même sujet. A la fin de cette solennité, une musique a fait entendre les hymnes ottoman et anglais¹.

L'ISLAM AU SOUDAN.

Une souscription a été ouverte en Égypte pour fonder, dans le Soudan égyptien méridional, une mosquée et une école musulmane. Une somme considérable, 400 livres égyptiennes, a été recueillie en peu de jours, et le journal du Caire auquel nous empruntons ces détails engage vivement ses compatriotes à prendre part à cette bonne œuvre².

LES MUSULMANS RUSSES.

Faut-il rejeter sur les musulmans la responsabilité des tristes événements qui ont désolé le Caucase pendant ces derniers mois ? Assurément non, répond le journal *Kaspi*, de Bakou, dans un article portant ce titre : *Les Événements de Bakou et du Caucase*³. C'est à tort qu'on les accuse,

1. *Ikdam*, 19 novembre.

2. *Mouayyad*, 1^{er} novembre.

3. Voir la traduction de cet article dans le *Mouayyad* du 3 octobre.

eux, les sujets les plus paisibles de toute la Russie ; le mal est causé par les révolutionnaires russes et arméniens.

Les torts sont du côté des Arméniens, dit le journal *Rous* dans un article que les principaux organes musulmans se sont empressés de reproduire¹. La situation prépondérante qu'ils occupaient au Caucase et les abus de toute sorte qui en résultaient ont amené leur sanglante rivalité avec les Tartares. Quand le prince Golisin devint gouverneur général du Caucase, 80 pour 100 des fonctionnaires de ce pays étaient Arméniens. Composés presque exclusivement d'Arméniens, les tribunaux se faisaient remarquer par leur partialité et donnaient toujours tort aux Tartares. On cite ce fait qu'un fonctionnaire chargé d'inspecter le district d'Érivan, voyant un tribunal entièrement composé d'Arméniens, demanda au président : « N'y a-t-il donc pas de Russes ici ? — Il y en a un, Monsieur, c'est le concierge du tribunal. » La destitution du président, le remplacement d'un bon nombre de juges arméniens et la nomination d'un interprète tartare suivirent de près la mission de l'agent à qui une telle réponse avait été faite.

Administrations, commerce, banques, tout était entre les mains des Arméniens. Revenons, conclut le journal *Rous*, à la sage politique du prince Golisin, sachons, comme lui, rendre justice aux Tartares et ne favorisons plus leurs ennemis les plus acharnés.

Le mufti d'Orenbourg, Mohamed Yâr Mirzâ Soultânoff, est du reste le premier à déplorer ces luttes odieuses. Dans la lettre, d'un ton très respectueux, qu'il a adressée au procureur du Saint-Synode, M. Podbiénotzeff², il exprime son vif désir de voir cesser l'animosité qui règne entre

1. Le *Terdjumân* de Baghtchè-Séraï d'abord, puis *Le Turc* dans son numéro du 23 novembre.

2. Cette lettre a été publiée dans le *Terdjumân*, qui la fait suivre de quelques lignes d'un commentaire élogieux, et le *Mouayyad* du 8 octobre en donne la traduction.

musulmans et chrétiens ; il appelle de tous ses vœux l'union entre deux races également opprimées et malheureuses, mais se voit obligé de reconnaître que les procédés des chrétiens à l'égard des musulmans sont des plus répréhensibles. Les chiffres du rapport de M. Chicher, rapport imprimé à Moscou avec l'approbation du Ministère de l'instruction publique et dont il joignait un exemplaire à sa lettre pour confirmer ses assertions, sont vraiment édifiants.

Une éloquente exhortation à la paix est envoyée d'Égypte aux musulmans russes. Sous la signature Dhorgoud, et avec le titre suivant, *Aux musulmans de Russie !* un journal du Caire¹ adjurait, il y a peu de temps, ses coreligionnaires de mettre fin aux troubles dont ils étaient à la fois acteurs et victimes. Assez de meurtres et de dévastations ; assez de luttes sanglantes entre Tartares, Arméniens et Russes : ne pensez pas à la vengeance, car de nouvelles luttes vous attireraient des représailles et la paix vous est nécessaire. Le gouvernement vous a trompés. Réconciliez-vous avec les Arméniens. Une ère de liberté va s'ouvrir ; cherchez à en profiter. Organisez-vous de manière à faire aboutir vos revendications ; envoyez des députés à l'assemblée qu'on va élire et formez un parti musulman afin de défendre vos intérêts. Gardez-vous d'imiter les musulmans bulgares qui, pour s'être désintéressés de la vie politique de leur pays, sont dépourvus de toute influence et en butte à d'odieuses persécutions.

Cet appel, nous devons le dire, répond aux sentiments de la grande majorité des musulmans russes. Nous avons vu, à plusieurs reprises, qu'ils cherchaient à s'organiser en vue du nouvel état de choses et que les questions politiques et sociales étaient loin de les laisser indifférents. D'après les dernières nouvelles² les musulmans de la région de

1. *Le Turc*, 13 octobre.

2. Article du *Kazanski Telegraf* reproduit successivement par le *Terdjumán* et *Le Turc* (numéro du 19 octobre).

Nijni Yarmalek ont nommé des délégués chargés de prendre la défense de leurs intérêts religieux, politiques et matériels. L'autorité ayant refusé aux mandataires de la population musulmane l'autorisation de tenir des réunions publiques, ceux-ci se sont réunis plusieurs fois en secret. On sait, du reste, qu'une députation musulmane venue de tous les points de la Russie se rendra cet hiver à Saint-Petersbourg. Voici ce qu'on sait actuellement quant à sa composition :

Kazan.	3 délégués
Orenbourg	3 —
Oufa.	4 —
Samara, Saratof et Hadji Tarkhan.	2 —
Crimée	2 —
Caucase	6 —
Turkestan et région des Kirghizes.	10 —
Soit, au total.	<u>30 délégués</u>

pour ces diverses régions. La proportion observée serait la même pour le reste de la Russie.

NOUVELLES DE TURQUIE.

La situation de la presse n'est toujours pas brillante. Un journal arménien, *Les Pensées poétiques*, vient de publier des articles contraires aux principes du gouvernement. Un blâme et un avertissement l'ont rappelé à l'ordre¹.

Cependant l'instruction publique reste l'objet de quelques efforts. Nous trouvons, en effet, dans l'*Ikdam* du 18 novembre, un long article consacré aux livres de lecture des écoles ottomanes. Après avoir exposé les progrès

1. *Ikdam*, 17 novembre.

réalisés par la pédagogie en Europe pendant ces dernières années et montré quelle importance on y attache, non sans raison, le collaborateur du journal de Constantinople exprime le vœu que tous les livres de cette sorte traitent les sujets suivants :

- 1° Vie des musulmans célèbres et des principaux personnages de l'histoire ottomane ;
- 2° Courts récits ayant toujours une conclusion morale ;
- 3° Questions scientifiques élémentaires.

Il importe, pour cette dernière catégorie, de donner des traités fort simples, ne contenant, en fait de termes techniques, que le strict nécessaire, afin d'en rendre la lecture facile et attrayante.

D'autre part, le ministère de l'Instruction publique vient de décider que les anciens élèves des écoles spéciales devront, s'ils désirent devenir professeurs dans les écoles préparatoires, joindre aux titres et diplômes dont ils sont pourvus le grade de licencié¹.

Enfin, à la date du 9 décembre, une nouvelle réforme a été opérée dans l'enseignement secondaire. Les certificats délivrés par les écoles préparatoires portaient les notes obtenues par les élèves pendant la durée de leurs études dans les classes primaires-supérieures (*ruchdiyè*) faisant partie de ces établissements. Il a été décidé que les notes méritées dans les écoles *ruchdiyè* par ceux des élèves des écoles préparatoires qui y ont commencé leurs études figureraient également sur ces certificats².

En matière médicale, comme en matière d'instruction publique, il y a aussi un mouvement de progrès appré-

1. *Ibidem*, 6 décembre.

2. *Ibidem*.

ciable. Kadri Râchid Bey, professeur de physiologie et de médecine infantiles à l'École de médecine, donnera désormais des consultations gratuites pour les enfants malades pauvres. Ces consultations seront données chaque semaine, dans des pharmacies, sur divers points de Constantinople. Les parents sont instamment priés d'y venir demander tous les renseignements dont ils pourraient avoir besoin pour les soins à donner à leurs enfants ¹.

Afin d'éviter que la syphilis ne se propage dans le vilayet d'Angora, la fondation d'un hôpital pour le traitement des maladies vénériennes a été décidée. Un crédit sur le budget local a été prélevé dans ce but ².

Les habitants du caza de Kiédous (Anatolie), qui sont au nombre de 38 000, se plaignent amèrement de n'avoir ni médecin ni pharmacien diplômé. Dernièrement ils croyaient avoir enfin trouvé le médecin dont ils ont un si grand besoin ; mais le médecin en question, M. Dimitris Georgiadès, est parti pour une autre destination, et les réclamations des habitants se font de plus en plus pressantes ³.

Quelques œuvres de bienfaisance sont à signaler. Il existe à Aïdin une école où sont entretenus et instruits, grâce au généreux des habitants, des enfants pauvres ou orphelins. A l'occasion des fêtes du Baïram, S. E. Hâdjî 'Alî Pacha Zâdè, Sâdik Bey Efendi et plusieurs autres personnes ont remis aux maîtres de cette école, pour les distribuer à leurs élèves, des sommes importantes ⁴.

Le Journal de Sivas nous apprend qu'un asile-hôpital en

1. *Ibidem*, 15 octobre.

2. *Ibidem*, 6 décembre.

3. *Ibidem*, 9 novembre.

4. *Ibidem*, 9 novembre.

faveur des étrangers et des malades pauvres, ainsi qu'une école professionnelle pour les enfants indigents ou abandonnés, vont être fondés dans cette ville grâce aux généreux efforts de quelques personnes bienfaitantes¹.

Le Turc du 9 novembre nous montre un des résultats de l'activité de l'Allemagne en Orient. Voici deux ans que sous le nom de tapis de Turquie on introduit en Égypte des contrefaçons allemandes des tapis *'ouchchâk*, si recherchés là-bas, des tapis ras de Smyrne, des tapis de prière, etc. D'un prix des plus minimes, mais en revanche d'une fabrication des plus défectueuses, ces tapis, dont la teinture passe très vite, ont ruiné en Égypte l'importation ottomane. Le journal qui nous fournit ces renseignements, en dénonçant ces faits aux autorités égyptiennes, émet l'espoir que celles-ci prendront les mesures nécessaires pour combattre cette concurrence déloyale.

Dans le monde commercial nous voyons que de nombreuses plaintes ont été provoquées par les agissements d'individus, fort nombreux, qui exercent la profession de courtier sans être pourvus, comme l'exigent les règlements, d'un certificat de la Chambre de commerce et d'agriculture. Celle-ci ayant dénoncé la situation au ministère du Commerce, il a été prescrit que nul, à l'avenir, ne pourrait exercer le courtage sans une autorisation écrite délivrée par l'administration des douanes. Des mesures sévères ont été prises contre les délinquants².

Il n'y en a pas moins un certain développement des affaires, car la Banque ottomane vient de décider la fondation de deux succursales à Kutahiè et à Erzeroum. Cette

1. *Ibidem*, 29 novembre.

2. *Ibidem*, 9 novembre.

mesure, des plus favorables pour le commerce, est accueillie avec une vive satisfaction ¹.

Au point de vue agricole, deux nouvelles intéressantes. Le gouvernement a décidé d'envoyer dans le vilayet d'Adana, où on leur fournira les moyens de se livrer à l'agriculture et à l'élevage, les émigrés musulmans qui se trouvent en ce moment à Constantinople ². Les charrues amenées du vilayet de Sivas ayant été fort appréciées dans la région du Liban, la Banque agricole a fait acheter 150 charrues semblables et informe les intéressés qu'elle les tient à leur disposition. La vente pourra en être faite à crédit ³.

Rien de particulier dans le monde religieux, si ce n'est au sujet du pèlerinage. Le 9 décembre sont partis, à bord du vapeur *Menzelè*, de la Compagnie khédiviale, de nombreux pèlerins d'Anatolie et de Roumélie. Au moment de lever l'ancre ils ont poussé de longues acclamations en l'honneur du Sultan ⁴. D'autre part, un certain nombre de bateaux à vapeur ont été affectés par le gouvernement au transport des pèlerins pauvres qui, de la sorte, pourront faire gratuitement le voyage de Constantinople à Djeddah. Des mesures ont été prises contre les courtiers, intermédiaires et autres personnes sans scrupules cherchant à exploiter les pèlerins sous divers prétextes ⁵.

Signalons enfin quelques nouvelles diverses. Le khédivé d'Égypte vient d'envoyer à Beyrout, où ils feront, à ses

1. *Ibidem*, 13 octobre.

2. *Le Turc*, 2 novembre.

3. *Ikdam*, 7 novembre.

4. *Ibidem*, 10 décembre.

5. *Ibidem*, 7 décembre.

frais, leurs études à l'Université américaine, deux fils de l'un de ses parents, mort aujourd'hui. Ces jeunes gens vivront à Beyrouth sous la surveillance d'Ahmed Chauki Bey, le poète bien connu et si apprécié du khédive, qui devait trouver, en arrivant à Beyrouth, l'accueil le plus cordial et le plus flatteur de la part des professeurs de l'Université américaine¹.

Nous voyons dans les journaux qu'un savant roumain, M. Burada, de Jassy, va partir pour la Mésopotamie, où il recherchera les traces de la domination romaine. Il visitera, au début, l'Anatolie et la Syrie, ira au Thabor et voyagera sous le costume arabe. M. Burada, qui compte mettre à profit sa mission pour l'étude de la musique orientale, recueillera des mélodies populaires des tribus nomades².

La collection des trente années des *Annales mathématiques* qui se trouvait dans la riche bibliothèque de feu Tefik Pacha, ancien ministre des finances et l'un des mathématiciens les plus distingués de la Turquie, va entrer à la bibliothèque de l'Université de Constantinople³.

PERSE.

Comme en Égypte l'instruction publique tient une large place dans les journaux. Voici quelques extraits des principaux articles à ce sujet.

Sous ce titre, *Comment et Pourquoi*, Mirzâ 'Abd or-Rehîm Alehî examine, dans le *Tèrbiyèt*⁴, la question de la

1. *Mouayyad*, 16 octobre.
2. *Le Turc*, 9 novembre.
3. *Ikdam*, 11 décembre.
4. Numéro du 16 octobre.

réforme de l'enseignement primaire. Les méthodes d'enseignement suivies jusqu'à ce jour sont des plus défectueuses ; il faut s'engager hardiment dans la voie tracée, il y a plus de vingt-cinq ans, par un ancien cheikh ul-islam du Caucase dans un livre sur lequel Mîrzâ 'Abd or-Rehîm attire l'attention de ses contemporains. Nous devons faciliter aux enfants les débuts de leurs études en leur enseignant l'alphabet d'une manière plus rationnelle, nous rendre compte de l'importance qu'a cette science pédagogique que nous connaissons si mal et que l'étranger, au cours de ces dernières années, a transformée d'une façon complète. Quelques écoles persanes ont adopté la méthode préconisée par le regretté cheikh ul-islam ; aux autres de suivre.

Sur l'initiative de Mîrzâ Kâzem Khan, premier intendant de Kazvîn, qui a su s'assurer le concours de personnes généreuses, le général Mîrzâ Sâlih Khân, gouverneur de la province, fonde dans cette ville une école dite *Mèdrèsè-i Oumîd* (l'Ecole de l'espérance), où trente enfants pauvres seront élevés et instruits. Ils y apprendront la langue arabe, les mathématiques, la géographie et l'histoire ; on espère pouvoir joindre à ces divers enseignements ceux du français et de l'anglais. La direction en sera confiée à un cadî bien connu à Kazvîn par son zèle et ses travaux, Cheikh 'Alî ¹.

De fondation récente (il y a à peine six ans qu'elle existe) l'École Kemâliyè n'en est pas moins une des meilleures de Téhéran ; on l'a bien vu aux examens qui viennent d'avoir lieu sous la présidence du ministre de l'Instruction publique, 'Alâ ol-Mouk, et devant de nombreuses notabilités. Leurs résultats honorent à la fois maîtres et élèves ².

1. *Tèrbiyèt*, 12 et 26 octobre.

2. *Ibidem*, 26 octobre.

A Vladikavkaz, où il existe une importante colonie persane, un vice-consul de cette nation avait fondé l'école Nauroûz pour assurer l'éducation des enfants de ses compatriotes. Aujourd'hui en pleine prospérité, l'école Nauroûz compte soixante élèves, tous internes. Lors de son passage, S. M. le chah de Perse a tenu à la visiter et a témoigné sa satisfaction par un don de 2 000 roubles. Il aurait, de plus, décidé d'y envoyer aux frais de l'État plusieurs jeunes gens de Téhéran¹.

Si nous revenons dans la capitale de la Perse, nous y constaterons le succès de l'école Kodsiyè, école supérieure fondée dans le quartier de Sèr Tchèchmè par l'un des savants les plus distingués de l'empire, Sa'ïd ol-'Oulèmâ, son directeur actuel et en même temps l'un de ses professeurs. La langue française y est enseignée par Habib Oullâh Khân, qui a longtemps étudié à Beyrouth où, grâce aux leçons du P. Cheikho, il a acquis une connaissance sérieuse de la langue arabe en même temps que de la langue française. Son excellente méthode et les résultats de son enseignement ont émerveillé le fils de Mîrzâ 'Alî Khân et le D^r Morel, professeur de français à l'école Siyâsi, venus naguère à l'école Kodsiyè pour y faire passer les examens².

Non moins honorables pour les professeurs et leurs élèves ont été les examens de l'orphelinat Mèdd-è Tèrbiyè de Téhéran. Fondé par feu Mîrzâ Ibrâhîm Khân Modabbèr od-Dooulè, cet établissement reçoit vingt enfants qui, défrayés de tout, reçoivent une sérieuse instruction³.

Une autre question à l'ordre du jour, sinon en Perse, du

1. *Kemal*, 29 octobre.

2. *Tèrbiyè*, 16 novembre.

3. *Ibidem*, 26 octobre.

moins à son sujet, est celle des progrès des Anglais dans le golfe Persique. Mais les nouvelles ne sont pas directes ; *Le Turc*, par exemple, emprunte les siennes au *Novosti*, qui les reçoit de Téhéran¹. On écrit de cette ville au journal russe que l'Angleterre déploie une activité prodigieuse sur les côtes méridionales de la Perse. Toutes les semaines on voit arriver des vaisseaux anglais apportant quantité de marchandises ; des négociants anglais parcourent le pays, y fondent des comptoirs et des banques ; les Russes, et en particulier ceux de Kermanschah, ne peuvent lutter avec eux. Toutes les caravanes ont été louées pour un an par les Anglais.

Le nombre des agents consulaires de cette nation augmente toujours ; il en est de même des banques anglaises. Bien plus, on prévoit le moment où l'administration des douanes, dans le Sud de la Perse, passera des mains des Belges à celles des Anglais. Cela n'empêche pas les Russes de continuer à agir en Perse, car de nouvelles succursales de la Banque russo-persane vont être, dans l'intérêt du commerce, ouvertes dans plusieurs villes².

L'assyriologie elle-même prend pied en Perse : dans son numéro du 12 octobre le journal *Tèrbiyèt*, de Téhéran, que nous avons souvent l'occasion de citer, a commencé à publier, en feuilleton, une traduction persane du Code d'Hamourabi portant ce titre : *Les plus anciennes lois de l'univers*.

CHINE ET JAPON.

On annonçait vers le milieu de décembre l'arrivée en France d'une mission chinoise chargée d'étudier le mou-

1. *Le Turc*, 9 novembre.

2. *Ibidem*, 26 octobre.

vement des arts et des idées, les progrès des différentes nations d'Europe. Tout ce qui touche l'Extrême-Orient intéresse beaucoup la presse turque; car, dès le commencement de novembre, on trouvait dans l'*Ikdam* de longs extraits de l'*Observe* au sujet de cette mission ou d'une mission antérieure dans laquelle l'élément musulman était représenté.

A la suite de la guerre russo-japonaise, dit l'*Ikdam*¹, le gouvernement chinois a envoyé en Europe une mission chargée d'étudier les questions relatives à l'enseignement. Plusieurs musulmans en font partie; on sait que de tout temps les musulmans chinois se sont distingués par leur amour de l'instruction. L'étude de l'arabe est en grand honneur parmi eux. Dans tous les ports de Chine, dans l'Inde, à Saïgon, dans l'archipel indien on trouve des négociants chinois de religion musulmane correspondant entre eux en arabe.

En Chine même, l'organisation des écoles musulmanes laissait à désirer. Confiées à des maîtres formés pour la plupart dans l'Inde, à Ceylan ou à Java, elles se bornaient à enseigner les langues les plus usuelles, c'est-à-dire l'arabe (sur le littoral surtout), le turc djagataï (à l'intérieur et aux confins de la Mongolie, où les musulmans ne se livrent guère au commerce), et le turc osmanli. Mais une réforme radicale va être opérée dans ces écoles. Des musulmans chinois ayant terminé leurs études dans les écoles militaires ou commerciales du Japon (ils sont nombreux, paraît-il) y seront nommés professeurs, alors que certains de leurs coreligionnaires iront achever leurs études dans les écoles supérieures de la Turquie.

1. Numéro du 4 novembre.

A tous les points de vue, les musulmans chinois sont dignes d'éloges. Nous avons dit que le désir de s'instruire a toujours été des plus vifs chez eux, et qu'ils attachaient une grande importance à l'étude de l'arabe. Dans toute famille aisée on trouve un précepteur chargé d'enseigner cette langue. Il y a quelque temps les sociétés musulmanes chinoises — elles sont nombreuses et animées du meilleur esprit — fondaient dans le Kouang-si un certain nombre d'écoles dites « Écoles primaires nationales », et l'exemple donné de cette manière sera suivi, à n'en pas douter.

Les musulmans chinois joignent à leur amour de l'étude un grand zèle religieux. Quelles que soient leur profession et leur condition sociales, ils font passer les devoirs de leur religion bien avant leurs intérêts matériels. Leurs qualités militaires ne sont pas moins grandes. Le corps d'armée, entièrement composé de musulmans, qui est chargé de défendre la frontière mongole, est regardé, dans l'armée chinoise, comme une élite. Les troupes qui le composent sont remarquables à la fois par leur zèle religieux, leur discipline et leur endurance.

L'Ikdam donne aussi quelques nouvelles du Yun-Nam. Nous trouvons, dans son numéro du 5 décembre, la traduction d'une lettre adressée au *Levant Herald* par le docteur Gerosalemi et résumant le voyage fait par celui-ci en Extrême-Orient. M. Gerosalemi fait un grand éloge des musulmans du Yun-Nam, région où ils sont nombreux et établis depuis de longues années. Ils y vivent de l'agriculture, dans laquelle ils sont passés maîtres. Leur loyauté et leurs bons procédés les rendent sympathiques à tous. Propres, hospitaliers, humains, prenant le plus grand soin de l'éducation de leurs enfants, ils diffèrent totalement de leurs voisins bouddhistes qui, abrutis par l'opium, croupissent dans l'ignorance et la malpropreté. M. Gerosalemi, qui reçut dans tous les villages musulmans qu'il traversa l'ac-

cueil le plus cordial, eut l'occasion de constater que leurs habitants observent avec soin les préceptes de l'hygiène et écoutent volontiers les avis des médecins. En cela encore ils diffèrent des bouddhistes, pour lesquels quelques recettes empiriques et quelques pratiques superstitieuses constituent toute la médecine.

Mais la nouvelle la plus curieuse fournie par la presse turque est celle d'une tentative de conversion du Japon. Le même journal nous apprenait, le 10 novembre dernier (d'après les *Thamarât al-founoïn* de Beyrouth), que les musulmans indiens étudient, depuis quelque temps, les moyens de répandre l'islamisme au Japon. Deux missionnaires, Mirzâ Khân et Maulavî Ibrâhîm, devaient sous peu partir pour ce pays. On s'occupait, en outre, de former une mission de musulmans instruits qui iraient en Amérique propager l'Islam. Diverses sociétés telles que le Cercle des docteurs, le Congrès de l'enseignement et la Protection de l'Islam, avaient pris l'initiative de cette propagande. Elles devaient faire imprimer en trois langues : français, anglais, japonais, une brochure contenant les dogmes fondamentaux de l'Islam qui serait distribuée à l'étranger.

De nouveaux détails sur cette mission nous étaient fournis, peu après, par le même journal¹, qui les avait empruntés à la revue japonaise *Chiokima*. Composée de savants musulmans, cette mission, constituée dans le courant d'octobre, a pour chef Hassân Tiou-Chen (ou Ye-tou-Tchen?), ce musulman chinois que les lecteurs des *Archives marocaines* connaissent déjà. Il a sous ses ordres trois Japonais entre lesquels il a partagé les travaux de la mission, se réservant pour lui-même l'examen des questions difficiles. M. Kourima traitera la question du culte ; M. Djorato celle

1. Numéro du 5 décembre.

des pratiques religieuses ; quant à celles des sanctions futures d'après l'Islam, elle a été réservée à M. Ivadava. Ces trois Japonais ont répondu, avec le plus vif empressement, à l'appel de Hassân Tiou-Chen, et ils feront tous leurs efforts pour répandre parmi leurs compatriotes la connaissance des dogmes de la religion musulmane.

L'*Ikdam* ajoute, toujours d'après la revue *Chiokima*, qu'une brochure contenant un exposé des principes de l'Islam va être, par les soins de ces missionnaires, distribuée au Japon. Le *Chiokima*, qui paraît attacher une très grande importance à cette tentative de conversion de sa patrie, promet de tenir ses lecteurs au courant des actes de la mission.

ÉGYPTE.

Nous avons déjà, à maintes reprises, signalé par de courts extraits de la presse musulmane, le mouvement si important, qui se produit dans la société égyptienne, pour le développement de l'instruction. Qu'on ne s'y trompe pas, l'Égypte musulmane est en train de se transformer et de devenir par la diffusion de l'enseignement, comme par ses tentances dominantes, une nation — dans laquelle le processus intellectuel continuera à relever pour une bonne part des traditions islamiques — mais, en s'imprégnant de plus en plus des idées européennes.

Il devient donc de plus en plus absurde, quand on veut suivre le mouvement des faits et des idées, dans le monde musulman, de s'en tenir aux partis pris, conventionnels, qui le font, trop souvent, envisager dans le recul des temps. Si aride que puisse paraître la lecture de la documentation que nous empruntons à la presse musulmane, elle a du moins le mérite de préciser une situation utile à connaître.

Nous autres Français, qui avons été les éducateurs de la pensée musulmane, en Égypte comme en Turquie, au

xix^e siècle, nous oublions un peu trop qu'elle se développe maintenant en dehors de nous. Il ne suffit pas que nous suivions avec sympathie les efforts des Égyptiens et des Turcs, vers l'avenir national que préparent les écrivains distingués et instruits de la presse arabe et de la presse turque. Nous travaillons contre nous-mêmes, contre notre expansion économique, nous abandonnons l'avenir de notre civilisation à des concurrents plus actifs, en nous désintéressant de ce que pensent, de ce que disent et font les Musulmans des pays, où notre influence politique s'est laissée éclipser par les influences anglaises et allemandes. — Il est à souhaiter que le cantonnement de nos intérêts politiques dans le Maghreb ne nous fasse pas perdre de vue l'importance de la place que les nations musulmanes se préparent à reprendre dans le monde, par la propagation de l'instruction.

A. L. C.

Nous aurons occasion un jour ou l'autre de grouper les enseignements qui se dégagent du mouvement si actif de l'Égypte dans la grande question de l'enseignement. Bornons-nous aujourd'hui encore à mettre sous les yeux des lecteurs des Archives Marocaines la documentation que nous fournit la presse musulmane.

Le mouvement en faveur du développement de l'instruction primaire s'accroît. Partout on ouvre des écoles, et les Égyptiens, comprenant que le progrès et la civilisation sont intimement liés au sort de l'enseignement, déploient en faveur de celui-ci le zèle le plus méritoire. Pour réussir, dit le journal auquel nous empruntons ces renseignements¹, nous avons besoin du concours des autorités, qui ne peuvent nous répondre par un refus. A

1. *Mouayyad*, 8 octobre.

l'œuvre donc, à l'œuvre ! Que chacun y prenne part ! En plus des réformes proposées, nous demandons qu'on prenne les mesures suivantes :

1° Une fête annuelle sera instituée pour commémorer l'organisation définitive de l'enseignement primaire ;

2° Les noms des fondateurs d'écoles, ainsi que celui du mudir contemporain de la fondation, seront gravés sur une plaque de marbre apposée sur le mur de l'école ;

3° Les élèves passeront une moitié de la journée à l'extérieur de l'école et l'autre moitié dans le jardin qui en dépend ;

4° Le mudir sera chargé de l'inspection des écoles.

Cette importante question ne saurait demeurer indifférente à l'opinion anglaise. Sous ce titre : *L'Éducation et l'enseignement*, la *Westminster Gazette* publiait naguère une étude, envoyée par son correspondant du Caire, sur la réorganisation de l'enseignement primaire en Égypte. Nous constatons que le correspondant du journal anglais est d'accord, sur tous les points, avec son confrère égyptien, le *Mouayyad*¹.

La statistique scolaire de l'Égypte de l'année 1889, date de la réforme, à 1904, a paru. De nombreux rapports et documents lui ont été annexés ; elle montre bien la marche suivie au cours des quinze dernières années.

Il y avait, en 1889, 69 écoles supérieures ; on en comptait, en 1904, 94, la plupart au Caire. Il y en a 1 à Alexandrie, 2 pour Boheïra, 1 pour Kalyoubié, 1 pour Dakhalié, 2 pour Charkié, 1 pour Menoufyeh, une pour chacune des moudiriés suivantes ; El-Mina, Kena, Assouan ; 6 enfin pour Siout. Le nombre des maîtres était à cette dernière

1. Numéro du 15 octobre.

date de 200 ; celui des élèves de 5 631, se décomposant ainsi :

Garçons.	4 318
Filles.	1 353
Elèves payants.	4 550
Boursiers.	1 111

Il est à regretter qu'on n'ait pas donné le nombre des élèves et des maîtres à l'origine, en 1889. Voici maintenant les chiffres concernant les autres écoles. On en comptait, en 1889, 290, avec 499 maîtres et 6 938 élèves ; en 1898 nous en trouvons 3 296 avec 5 651 maîtres et 115 871 élèves. De pareils résultats sont certes des plus encourageants ; mais il reste encore beaucoup à faire¹.

Devons-nous nous affliger ? — Pas le moins du monde ! Sous ce titre un collaborateur du principal organe égyptien² réfute les arguments de ceux qui protestent contre la diffusion de l'instruction, prétendant que cette diffusion est un danger au point de vue religieux et alléguant, à l'appui de leurs dires, la séparation des églises et de l'état que vient de voter la Chambre française. S'appuyant sur des données historiques, l'écrivain égyptien démontre que cette diffusion est le meilleur moyen d'assurer la grandeur et la prospérité de la patrie. D'un autre côté, ce sont les fautes commises par le clergé, et non la religion elle-même, qui ont provoqué en France un mouvement hostile à celle-ci.

L'avenir des écoles fait l'objet des réflexions d'un autre Égyptien qui signe du pseudonyme Hayy ibn Yakdhân³. En créer est très bien ; mais encore faut-il assurer leur existence.

1. *Mouayyad*, 2 novembre.
2. *Ibidem*, 6 novembre.
3. *Ibidem*, 18 novembre.

Pour cela comment s'y prendre? Doit-on avoir recours à l'initiative privée, ou bien créer un nouvel impôt affecté aux écoles. Cette dernière solution est, pour l'auteur de cet article, la meilleure. Il propose donc de créer un impôt foncier, dit « contribution pour l'enseignement », qui serait exclusivement affecté aux écoles. Le taux en serait de deux piastres par *feddân* ; on disposerait ainsi, chaque année, de 120 000 livres égyptiennes.

Qui aura la gestion des sommes ainsi perçues? Le gouvernement ou la nation? La nation, répond Hayy ibn Yakhân. Il y aura, dans chaque moudirié, une commission de notables et de personnes au courant des choses de l'enseignement, présidée par le directeur des wakfs ou le percepteur, qui emploiera ces fonds au mieux des intérêts de l'instruction publique.

Une autre solution à ce problème est proposée par le journal *Al-Ahrâm* (Les Pyramides)¹. Qu'on affecte aux écoles primaires l'impôt que le gouvernement perçoit pour les dépenses de la sûreté publique. Cet impôt n'est pas une dette contractée par la population envers le gouvernement ; celui-ci ne devrait plus être chargé de la police.

Al-Djewaïb, un autre organe égyptien, et non des moindres, revient sur cette idée ; le *Mouayyad*² se joint à lui et insiste sur la nécessité d'une réforme portant non seulement sur l'enseignement, mais encore sur les charges imposées par l'état. Nous payons, dit-il, de lourds impôts pour la police et les diverses organisations chargées d'assurer la sécurité publique ; qu'on réduise l'effectif de la police et de la gendarmerie au strict nécessaire, et les sommes rendues ainsi disponibles seront affectées à l'in-

1. Cf. le *Mouayyad* du 23 novembre.

2. Numéro du 21 novembre.

struction publique. Une longue expérience n'a que trop démontré que la criminalité est d'autant plus grande que la population est plus ignorante.

Cette idée trouve des partisans. L'un d'eux, qui signe Sâlih, écrit au *Mouayyad* du jour suivant une lettre dans laquelle il exprime le vœu que le gouvernement se décharge entièrement sur les autorités locales du soin d'assurer la sécurité publique et d'instruire la jeunesse. Mais qu'on ne nous donne pas plusieurs impôts à la place d'un seul !

Mais la question financière n'est pas la seule. Avoir de l'argent est bien ; encore faut-il trouver des maîtres pour les écoles. Leur recrutement étant difficile, il conviendrait, dit le *Moukattam* du 30 octobre¹, d'accorder aux *fakîhs* la dispense du service militaire, sinon à titre définitif, du moins jusqu'au moment où les écoles primaires seront entièrement constituées.

Nous avons vu que sur tous les points de l'Égypte se forment des groupements et s'ouvrent des souscriptions en vue de fonder de nouvelles écoles. Les résultats acquis sont des plus importants. Nous donnons ici, en suivant l'ordre chronologique, ceux des deux derniers mois.

Une personnalité bien connue au Caire, Ahmed Bey Khalîl, qui possède de vastes propriétés dans la moudirié de Kalyoubié, a donné le terrain et fourni les sommes nécessaires à la fondation d'une nouvelle école dans cette moudirié. La pose de la première pierre devait donner lieu à une imposante cérémonie. On annonce aussi l'ouverture d'une école à Sendoûh (Kalyoubié)².

1. Article reproduit dans le *Mouayyad* du jour suivant.

2. *Mouayyad*, 14 et 29 octobre.

A Cherbîn le gouverneur, adressant un éloquent appel aux notables de la région, a ouvert une souscription dont le produit est de 800 livres égyptiennes. Cette somme a été remise à la Société de bienfaisance musulmane pour être affectée à la fondation d'une école dont l'emplacement est déjà choisi ¹.

A Menfelouth le mouvement s'accroît. Les notabilités de la région, réunies à l'occasion d'une fête, ont décidé, non seulement d'améliorer la situation des écoles existant actuellement, mais encore d'en créer trente nouvelles, à savoir :

- 5 du premier degré ;
- 11 du second degré ;
- 14 du troisième degré.

Et le syndic des marchands, Hasan Bey Yoûnis, a fait don de 300 livres égyptiennes à la Société pour le développement de l'enseignement primaire, récemment fondée ².

La fondation d'une école primaire à Benî Mezân (El-Monyeh), a donné lieu à une grande fête ³.

Le gouverneur de la moudirié de Siout, d'accord avec les autorités et les principaux habitants, recherche les moyens d'augmenter le nombre des écoles primaires. Le gouvernement favorise ses efforts en accordant gratuitement le terrain nécessaire pour les bâtiments scolaires ⁴.

Mais nulle part le mouvement n'est aussi intense que dans la moudirié d'El-Menoufyeh. On y comptait, en oc-

1. *Ibidem*, 15 octobre.

2. *Ibidem*, 15, 17 et 30 octobre.

3. *Ibidem*, 19 octobre.

4. *Ibidem*, 22 octobre.

tobre, 245 écoles du troisième degré, et leur nombre allait être porté à 300. Cet heureux résultat était dû surtout à l'intervention de feu Emîn Pacha Fikrî et de Mahmoûd Sabrî Pacha. Pour subvenir aux frais de ces écoles, qui coûtent chacune 100 livres égyptiennes, la fondation en wakfs avait été demandée et obtenue : en outre, les autorités avaient accordé 100 *feddâns* de terrain valant chacun 150 livres. Mais les fondateurs avaient des craintes au sujet de l'avenir de ces écoles. Les enfants musulmans qui y seront instruits ne craignent-ils pas, plus tard, de tomber aux mains des Anglais, des Coptes, des Syriens ou des Juifs ? Pour conjurer le péril toute personne désirant fonder une école devait l'ériger en wakf.

Cette question des wakfs a soulevé une polémique. Quoique l'on puisse dire, déclare le *Mouayyad*, c'est à tort que l'on veut confier au directeur de la moudirié l'administration des wakfs relatifs aux écoles¹.

Vingt-cinq nouvelles écoles ont été fondées dans la seule moudirié de Gharbié².

Notre généreux compatriote, Mohammed Bey Mo'âdh, écrit au *Mouayyad*³ son correspondant d'El-Mînâ, a fondé ici une école primaire qui vient d'être inaugurée au milieu d'une grande affluence.

Les autorités de la moudirié de Djerdja se signalent par leur zèle en faveur de l'enseignement⁴.

Au Fayyoun l'enthousiasme est général. Chacun tient

1. Voir les numéros des 23 octobre, 15, 19 et 26 novembre.

2. *Mouayyad*, 23 octobre.

3. Numéro du 3 novembre.

4. *Mouayyad*, 4 novembre.

à apporter son obole ; il n'est pas de personne ayant quelque fortune ou quelque influence qui ne soit prête à faire tout ce qui dépend d'elle pour assurer le triomphe de cette noble cause. Un comité d'initiative s'est formé ; bientôt il comptera des sections sur tous les points de la moudirié. Une souscription, ouverte dans le but de fonder une école d'agriculture, avait réuni, en moins d'une heure, 3 500 livres égyptiennes. Maintenant elle en a produit 6 800 et on cite certaines personnes ayant souscrit des sommes atteignant 125, 150, 200 et même 1 000 livres¹.

A Louqsor aussi la cause de l'enseignement fait des progrès remarquables. Le gouverneur, 'Abd El-'Azîz Efendi Yahya, et l'inspecteur des écoles primaires, le cheikh Mohammed Ahmedîn, sont à la tête du mouvement².

Passons maintenant à l'instruction religieuse. C'est à Alexandrie qu'on s'en occupe le plus. Une souscription, qui a produit 81 livres 100 millièmes, a été ouverte pour décerner des récompenses aux élèves des écoles ayant subi, avec le plus de succès, leur examen annuel d'études religieuses³.

L'importance de ces études est signalée dans un livre que va publier le supérieur des cheikhs d'Alexandrie et dont le *Mouayyad* du 27 novembre publie un long extrait sous ce titre : *Les Écoles musulmanes*. L'instruction reli-

1. *Ibidem*, 4, 9 et 23 novembre.

2. *Ibidem*, 15 novembre.

3. *Ibidem*, 3 octobre.

gieuse, dit le cheikh, doit passer avant tout ; on ne saurait la donner trop tôt. Il est nécessaire de faire apprendre le Coran par cœur aux enfants dès que leur âge le permet, et de leur faire connaître, en même temps, les principes de la religion musulmane. Aux premiers temps de l'islamisme les musulmans de l'Espagne et de l'Afrique du Nord, dont la ferveur est demeurée célèbre, se livraient à cette étude dès leur jeunesse, et approfondir le livre saint était leur grande, sinon leur unique préoccupation. Imitons-les, et cela d'autant mieux qu'à l'heure actuelle les études religieuses sont en pleine décadence.

Pour assurer ces études, ajoute le journal du Caire qui nous fournit ces renseignements, les cheikhs d'Alexandrie ont fondé dans leur ville quatre écoles dites du Salut musulman, du Bonheur, du Salut national et des Cheikhs docteurs d'Alexandrie. Leurs efforts, joints à ceux de nos dévoués coreligionnaires, assureront une bonne éducation aux enfants musulmans.

Cette question des études religieuses nous amène à parler du nouveau mufti d'Égypte. C'est au cheikh Bekrî Es-Sadafî, juge au Tribunal supérieur, que le khédive vient de donner la succession du cheikh Mohammed 'Abdoh. L'une des autorités de la secte chaféite, le cheikh Bekrî a longtemps fait partie du Conseil des finances. On ne sait encore si la haute fonction qui lui a été confiée lui permettra de conserver son siège au Tribunal supérieur¹.

Un autre emploi de mufti était vacant à la mosquée El-Azhar. Il a été attribué à l'un des professeurs les plus distingués de la célèbre université musulmane, le cheikh 'Abd El-Kâder Er-Râfe'î².

1. *Mouayyad*, 5 novembre.

2. *Le Turc*, 2 novembre.

La Commission d'examens de la mosquée El-Azhar avait été l'objet de vives attaques dans le *Moukattam*, qui lui reprochait sa trop grande sévérité et sa partialité. Sous les initiales 'Aïn-Mîm, un membre de la mosquée, appartenant à la secte hanéfite, répond à ces attaques dans le *Mouayyad*¹. L'examen incriminé était celui de licence, où les candidats sont tenus de faire une leçon permettant aux examinateurs de se rendre compte dans quelle mesure leurs élèves se sont instruits et pourront plus tard instruire les autres. Rien n'a été changé, à la mosquée, depuis le temps du cheikh El-'Abbâsî; on a seulement vu les inconvénients d'une trop grande indulgence. Le président de la Commission est un homme réputé pour sa justice, sa douceur et sa bienveillance; il en est de même de ses collègues; que les candidats malheureux ne s'en prennent qu'à leur propre ignorance.

L'organisation judiciaire de l'Égypte soulève des critiques. Une lettre adressée au journal *Er-Ra'id El-'Othmânî* par son correspondant de Tanta, lettre que reproduit le *Mouayyad*², réclame énergiquement qu'il y ait un tribunal par chef-lieu. La population augmente sans cesse: si l'on veut, d'une part, rendre promptement la justice et ne plus laisser les procès en souffrance; si, d'autre part, on veut inspirer aux Égyptiens une plus grande confiance en leurs tribunaux, il faut absolument augmenter le nombre de ceux-ci.

1. Numéros des 8 et 17 octobre.
2. Numéro du 28 octobre.

Des tribunaux nous passons, assez naturellement, à l'École khédiviale de droit. Ses élèves se plaignent du nouveau règlement qui, partageant les cours entre la matinée et l'après-midi, leur enlève le repos de la seconde moitié de la journée, repos dont leurs camarades de l'École de médecine et de l'École des ingénieurs continuent de jouir¹.

Mais un reproche bien plus grave est fait à l'École de droit. On veut en bannir la langue arabe classique et refuser aux élèves les moyens d'arriver à parler et écrire l'arabe avec élégance. Quoi de plus nécessaire cependant, dit un collaborateur du *Mouayyad* qui signe Mikhaïl Armenios, qu'une connaissance sérieuse de la langue arabe pour nos futurs juristes? Après une chaude apologie de cette langue, dont il retrace le passé glorieux, Mikhaïl Armenios, blâmant l'Angleterre d'en avoir supprimé l'arabe à l'École de droit, demande qu'à l'avenir cette langue y soit enseignée. Les futurs avocats plaideront en arabe; les futurs magistrats rendront leurs arrêts en arabe, et non en anglais; c'est donc la première de ces langues qu'ils ont besoin de connaître d'une manière sérieuse, et l'anglais ne leur servira guère dans les tribunaux.

Ce n'est point là, du reste, une opinion propre à Mikhaïl Armenios; tous les hommes éclairés pensent comme lui, de même que les juristes et que les étudiants. L'enseignement de l'École est calqué servilement sur celui des écoles européennes; on y enseigne, en français ou en anglais, le droit romain, le droit international, le droit des gens; tout, en un mot, sauf ce que les élèves ont besoin de savoir: s'exprimer dans leur propre langue d'une façon élégante et correcte.

Il s'agit là d'une question vitale. Tout progrès en dé-

1. *Mouayyad*, 2 novembre.

pend. Nous admirons volontiers l'avance prise par les Européens; auraient-ils fait tant de progrès s'ils avaient négligé leurs idiomes nationaux? Nous savons avec quel soin ils les cultivent tous.

Et surtout, qu'on se garde bien de dire que l'arabe est étudié dans l'enseignement secondaire. En arrivant à l'École de droit, les jeunes gens qui ont reçu cet enseignement ont besoin d'une culture supérieure qui, actuellement, leur fait défaut. Une fois de plus, quelle que soit la carrière à laquelle ils se destinent, ils ne s'exprimeront, à l'avenir, qu'en arabe.

A l'œuvre donc! conclut Mikhaïl Armenios. Que toutes les personnes de bonne volonté, que tous les patriotes nous secondent! Nous comptons que le concours de la presse ne nous sera pas refusé¹.

De nombreuses adhésions sont parvenues au *Mouayyad* à ce propos. Il publiait, le 2 novembre, une lettre d'un étudiant en droit qui, sans méconnaître l'importance de l'étude des langues étrangères, n'en est pas moins pleinement d'accord avec Mikhaïl Armenios. *L'École est pour les Égyptiens*, dit-il.

Nouvelle lettre d'adhésion le 12 novembre. L'enseignement de l'École de droit devait être donné exclusivement en arabe. On ne plaide pas en anglais; aucun arrêt n'est rendu dans cette langue.

Le 14 paraît un article signé *El-Hokoûkî* (Le Juriste). L'enseignement *supérieur* de la langue arabe à l'École de droit s'impose. Ce dont les élèves ont besoin, ce n'est pas un enseignement pareil à celui qu'ils ont reçu au cours de

1. *Mouayyad*, 2, 11, 16 et 21 novembre.

leurs études secondaires, mais bien de leçons développant les notions acquises de manière à compléter leur culture intellectuelle. Il serait très mauvais de faire intervenir ici la politique, car il ne s'agit que d'une question d'équité. Nous aimons à croire que le gouvernement s'en rendra compte et nous donnera satisfaction.

Le 18 enfin nous lisons un article signé Bâsim qui commente longuement les lettres de Mikhaïl Armenios. Il a pleinement raison et n'a pas exagéré l'importance de l'étude de l'arabe pour nous autres musulmans. Il ne faut pas que cette langue devienne en Égypte ce qu'elle est actuellement en Algérie : un jargon informe. Nos étudiants ont donc besoin d'approfondir la langue classique. Toutefois le ministère a bien fait d'introduire à l'École l'enseignement de la morale et de la psychologie.

Les questions de mutualité et de bienfaisance sont aussi à l'ordre du jour en Égypte. Nous avons déjà eu l'occasion de parler du Cercle de la jeunesse égyptienne. Un certain nombre d'élèves de la mosquée El-Azhar, estimant, non sans raison, que l'établissement où ils font leurs études est un établissement d'enseignement supérieur au même titre que les Écoles de droit, de médecine et d'ingénieurs, ont demandé à y être admis. On espère que satisfaction leur sera donnée : ce sera justice et, d'autre part, les relations ainsi établies entre les jeunes gens qui se consacrent aux études religieuses et ceux qui étudient les sciences profanes seront avantageuses pour tous. Du reste, les élèves des grandes écoles ne demandent pas mieux que de voir venir à leur Cercle leurs camarades d'El-Azhar. Le journal auquel nous empruntons ces renseignements ne fait qu'une

critique au Cercle de la jeunesse égyptienne : la cotisation, une demi-livre égyptienne par mois, est trop élevée¹.

Il s'est fondé à Alexandrie, sous le titre de *Kalloûb* (Le Crochet), un cercle pour les jeunes gens employés sans fortune dont les statuts présentent des particularités assez curieuses. Les jeunes gens ayant des appointements dépassant 10 livres par mois ne peuvent en faire partie ; les membres actifs qui, par suite d'héritage ou de toute autre manière, arrivent à la fortune, sont tenus de donner leur démission. La cotisation est fixée à 5 piastres par mois ; toutes les fonctions sont électives. Des membres honoraires, fondateurs et bienfaiteurs sont admis².

A la fin du mois d'octobre une « Société des œuvres de bienfaisance », ayant pour but l'éducation des enfants pauvres, était en formation à Fayyoum³.

Les administrateurs du refuge 'Abbâsî ont fondé dernièrement, sous ce titre « Société du refuge 'Abbâsî et de moralisation musulmane », une association ayant son siège à Alexandrie avec des sections dans toutes les villes égyptiennes de quelque importance. Le but de l'association est d'assister matériellement les musulmans nécessiteux et d'assurer l'éducation de leurs enfants en leur donnant l'instruction primaire et religieuse et en leur faisant apprendre des métiers les mettant à même de gagner leur vie. Le *Mouayyad*, qui racontait l'histoire, particulièrement émouvante, d'un orphelin recueilli et élevé par le refuge 'Abbâsî, adresse un chaud appel à ses lecteurs en faveur de la nouvelle société⁴.

1. *Mouayyad*, 16, 17 et 19 octobre.

2. *Ibidem*, 30 octobre.

3. *Ibidem*, 1^{er} novembre.

4. Numéros des 1^{er}, 4 et 25 novembre.

Une autre fondation de bienfaisance d'Alexandrie est la société dite *Al-'Ourwa Al-Wouhkiâ* (La protection efficace; littéralement: L'anse solide), à laquelle rien, en Égypte, ne saurait actuellement être comparé, et dont les services ne se comptent plus. Elle a fondé cette École professionnelle Mohammed 'Alî qui fait l'admiration de tous et a donné les meilleurs résultats; mais malheureusement le nombre des admissions y est trop peu considérable. Sur 3000 enfants pauvres qui demandaient à y entrer, un petit nombre seulement a été admis. On juge de la déception des parents, tous nécessiteux et dont la Société était le suprême espoir. Que demandent ces malheureux? Des aliments, des vêtements pour les garantir des chaleurs de l'été ou du froid de l'hiver? Non; l'instruction, les moyens de gagner plus tard leur vie. Qu'on ne leur refuse pas¹.

Voici maintenant quelques nouvelles diverses, religieuses d'abord.

Dans la nuit du 20 octobre dernier le cheikh chadhélite Sâlih 'Abd El-Kâder donnait, à Alexandrie, une fête en commémoration de la naissance de son célèbre aïeul, le « Pôle » 'Abd El-Kâder Ech-Châdhelî. De nombreux religieux y assistaient; l'un d'eux, le cheikh Mohammed El-Bechîr Dhâfir El-Azhari, a retracé la vie du saint².

Sous la signature *Seyyid Kâmel*, un journal du Caire³ a publié un ardent plaidoyer en faveur de la monogamie. N'oublions pas que celle-ci a été recommandée par le Pro-

1. *Ibidem*, 17 octobre.

2. *Ibidem*, 22 octobre.

3. *Ibidem*, 25 novembre.

phète, qui a simplement toléré qu'un homme épousât plusieurs femmes. Pour Seyyid Kâmel la monogamie est la conséquence nécessaire de la civilisation et du progrès, qui ne sauraient s'accorder de la polygamie. L'humanité, dit notre musulman, qui cite à l'appui de sa thèse Hérodote et Strabon, a passé par quatre stades divers. Dans le premier hommes et femmes, tels que des animaux, vivaient dans la promiscuité la plus complète et la plus répugnante. Cette promiscuité subsiste avec le second stade, mais reste limitée à la tribu. Plus civilisés, les hommes du troisième stade connaissent le mariage, mais pratiquent la polygamie. Dans le quatrième enfin, qui est le nôtre, nous voyons triompher la monogamie.

Dans le but de mieux faire connaître les produits de l'industrie anglaise à la clientèle égyptienne, une exposition anglaise s'ouvrira à Alexandrie en 1905¹.

La Société des missions américaines avait tenu, il y a quelque temps, une réunion dans les salons de son école de l'Ezbekié. Au cours de cette réunion plusieurs orateurs, exaltant le christianisme, se livrèrent à de vives attaques contre l'Islam. Quelques Égyptiens demandèrent la parole pour répondre à ces attaques; on la leur refusa. Peu de jours après 200 musulmans environ pénétraient de force dans l'école et assaillaient les missionnaires. L'arrivée de la police mit fin à cette scène; des mesures ont été prises pour en éviter le retour.²

Touchés du sort des victimes des derniers massacres antisémites de Russie, les directeurs de journaux européens et indigènes du Caire, réunis à l'Hôtel Continental,

1. *Le Turc*, 2 novembre.

2. *Ibidem*, 16 novembre.

ont décidé d'ouvrir une souscription en leur faveur. Les offrandes sont reçues par le journal *Al-Djewaib Al-Misriyè*¹.

Le drame de M. de Bornier, *La Fille de Roland*, ayant été joué à l'Opéra khédivial le 24 novembre, le *Mouayyad* du lendemain insérait une énergique protestation d'un de ses lecteurs. C'était manquer complètement de tact que de jouer au Caire une pièce qui, manifestement hostile aux musulmans, venait rappeler à leur souvenir leurs anciennes luttes contre les chrétiens d'Espagne et Charlemagne. L'administration du *Mouayyad*, approuvant les idées de son correspondant, adresse un blâme énergique à la Commission théâtrale pour avoir toléré cette représentation.

Le correspondant d'Alexandrie du même journal² examine la question du travail dans les prisons. Ce travail a sans doute des inconvénients; mais son influence moralisatrice est incontestable. Dans tous les pays on fait travailler les prisonniers. En ce qui concerne l'Égypte, les travaux des prisonniers de Siout méritent notre admiration; il est à désirer qu'un magasin de vente soit ouvert pour les écouler. A la prison de Tanta on a installé une blanchisserie à vapeur qui, très appréciée dans la ville, compte de nombreux clients.

Le 7 novembre dernier le *Mouayyad* publiait une lettre émanant d'un groupe d'habitants de l'Ezbekiè qui signalaient l'incurie de la police. De jour comme de nuit, les prostituées abordent les passants; il existe, dans les rues Wadjh al-Baraka et Clot-Bey, ainsi que dans leurs alentours, une centaine de maisons habitées par des prostituées égyptiennes ou étrangères qui, n'ayant rien à redouter de la police, montrent tous les jours plus d'audace.

1. *Mouayyad*, 16 novembre.

2. Numéro du 10 octobre.